

2BTC

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

au capital social de 1000 €

150 RUE ISAAC NEWTON 13100 AIX-EN-PROVENCE

RCS Aix en Provence 983092230

(la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 30/12/2024

bruno bauvois,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l' « **Associé Unique** »),

A pris les décisions suivantes :

Décision 1

Il est pris acte par l'Associé Unique de la modification de la date de clôture du premier exercice social de la Société au 31 décembre 2024 au lieu du 30 septembre 2025.

Les exercices suivants seront clôturés chaque année le 31 décembre.

Ce changement intervient pour le motif suivant : changement date de clôture du 30/09 au 31/12 à sur demande du service des impôts.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 2

En conséquence du changement de la date de clôture de l'exercice social de la Société, objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par l'Associé Unique de modifier l'article relatif à l'exercice social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 3 : Pouvoir

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

bruno bauvois, Associé Unique